

DECRET N° 95-128 du 20 Avril 1995

Portant approbation du Budget Prévisionnel du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural (CARDER-ZOU) pour l'exercice 1995.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHIEF DE L'ETAT,  
CHIEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N° 94-009 du 28 Juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel, et scientifique ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PR du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-301 du 31 Décembre 1991 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Développement Rural ;
- VU le Décret N° 92-63 du 10 Mars 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan et de la Restructuration Economique ;
- VU le Décret N° 84-62 du 27 Janvier 1984 portant approbation des statuts des Centres d'Action Régionale pour le Développement Rural (CARDER) ;
- SUR Rapport du Ministre du Développement Rural ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 30 Mars 1995,

D E C R E T E

Article 1er.- Est approuvé le budget prévisionnel du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural (CARDER) du Département du Zou pour l'exercice 1995 tel qu'il figure en annexe à ce Décret.

.../...

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 20 Avril 1995

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Nicéphore SOGLO.-

Le Ministre d'Etat à la Présidence de la  
République, chargé de la Coordination de  
l'Action Gouvernementale et de la Défense  
Nationale,



Désiré VIEYRA.-

Le Ministre des Finances,



Robert TAGNON.-

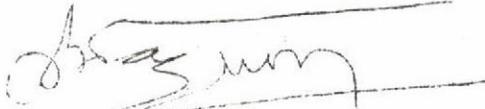
Ministre intérimaire

Le Ministre du Développement Rural,



Mama ADAMOU N'DIAYE.-

Le Ministre du Plan et de la  
Restructuration Economique,



Robert TAGNON.-

Ampliations : PR 4 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAG 2 MEPR-DN 4 MDR 4  
MPRE 4 MF 4 AUTRES MINISTERES 16 DEPARTEMENTS 6 SGG 4 DGB-DGETP 2 I  
INSAE 2 UNB-FASJEP-ENA 3 GCONB 1 JORB 1.-